



Illustration : Hervé LECOQNET

Circuit n° 51  
« Le Saint-Antoine »

<b>16 km</b>	
<b>4h00 à pied - 2h00 à VTT - 3h00 à cheval</b>	
<b>Balisage</b>	vert-jaune
<b>Départ</b>	FLAMMERE COURT
<b>Difficulté</b>	dans le "val des Barres", propriété privée (terres en cultures)
<b>Difficulté à VTT</b>	niveau difficile (rouge)

Gîtes de France Départ du circuit **D**

Point de Vue Curiosité

IGN n° 3117 Ouest  
(1/25000)

### > Descriptif

Prendre la direction de Blécourt, en longeant la route par un sentier aménagé le long du ruisseau. Le suivre jusqu'au lavoir fleuri. Passer devant l'église Saint-Rémy, remarquable par sa tourelle et continuer sur la route menant à Gudmont et Rouvroy.

**1-** Prendre le premier chemin qui monte sur la gauche et qui suit le coteau au-dessus de la route. Au loin se dessine déjà le clocher de l'église gothique de Blécourt. Au carrefour de chemins suivant, prendre à gauche en direction du Val Pussin

**2-** Après avoir franchi le petit vallon, il est possible de prendre le chemin de droite qui raccourci considérablement le parcours. Sinon poursuivre tout droit en lisière de forêt le chemin menant jusqu'à Blécourt.

**3-** Entrer dans Blécourt, village fréquenté dès le Moyen Age par des personnages historiques : Saint Léon IX au 11ème et Jeanne d'Arc au 15ème. Passer devant l'église rénovée ND en sa natalité du 13<sup>e</sup> siècle (admirez les arcs-boutants ; visites guidées), prendre la première rue à droite, puis à gauche (à côté du lavoir) et à nouveau à droite.

**4-** En quittant Blécourt, l'itinéraire est commun au sentier historique de Jeanne d'Arc (vous suivez le même chemin qu'elle avait suivi en 1429 lors de la seconde étape de son périple de Vaucouleurs à Chinon). Traverser le bois du

Faÿs. Le chemin passe au confluent des trois cantons : Joinville, Doulaincourt et Doulevant-le-Château et se poursuit vers la gauche.

**5-** Traverser la D 13 et poursuivre tout droit. Une vue superbe s'étend vers l'ouest, la vallée de la Blaise et plus loin, la grande forêt du Der. Poursuivre tout droit. Couper le GR de Pays "Marne et Rognon" en rouge et jaune et continuer tout droit.

**6-** Au croisement suivant, prendre le sentier qui monte vers la droite. Suivre ce chemin dans les bois au départ puis en longeant des cultures (vue sur Flammerécourt). Au croisement suivant, prendre vers la gauche. Passer devant l'oratoire de Saint-Antoine et son cochon (voir circuit du Saint-Antoine). Redescendre ensuite vers Leschères-sur-le-Blaiseron, ancienne seigneurie de la famille de Ségur, en accordant une petite visite à son lavoir fleuri.

**7-** Traverser la route qui revient vers Flammerécourt et quitter le balisage du sentier de Jeanne d'Arc. Passer derrière la mairie et poursuivre tout droit. A l'église, prendre à droite le chemin du moulin. Passer devant le cimetière. Les ruines d'un ancien moulin se trouvent tout à fait au bout du chemin en bordure du Blaiseron. Poursuivre tout droit en limite du champ. Traverser le Blaiseron, remonter vers la route par un chemin d'exploitation et la suivre à gauche sur 600m pour rejoindre le point de départ.

### > En chemin

#### LE BLAISERON

Le Blaiseron est une petite rivière qui coule sur 20 km entre sa source à Ambonville et son confluent avec la Blaise à Courcelles sur Blaise. Il présente les paysages classiques des vallées haut-marnaises : des pelouses sèches et des forêts thermophiles sur les pentes fortes des versants Sud (chêne sessile, chêne pubescent, alisier torminal, tilleul à larges feuilles et pin sylvestre). Sur les coteaux Nord et Est, on trouve plutôt du chêne pédonculé, érable sycomore, orme de montagne, charme, hêtre... Son eau, de grande qualité, permet le développement de nombreuses espèces aquatiques au bord de la ripisylve. L'ensemble du site est d'ailleurs classé en ZNIEFF.